



## EXTRAIT

### des délibérations du Conseil Municipal du mercredi 13 février 2008

Le mercredi 13 février 2008, à 20 h 30, le conseil municipal s'est tenu au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Edith CEGLARZ, Maire, après convocation envoyée le 7 février 2008 et affichage au panneau municipal situé près de la mairie le 7 février 2008.

<b><u>Etaient présents</u></b>	:	Edith CEGLARZ, <b>Maire</b> Pascal BEAU, Laurent KOBLER, Christine MALGLAIVE, François SAUVAGE, <b>Adjoints</b> Jean Pierre LEONARDI, Joëlle JEANDEL KLEIN, Didier LEONARDI, Hervé TATON, Jacques MILLEY, <b>Conseillers Municipaux</b>
<b><u>Absent excusé</u></b>	:	Jean Luc ERB, <b>Conseiller Municipal</b>
<b><u>Absents non excusés</u></b>	:	Anne SCHARFF, Fabrice DELEYS, Claude MAROT, <b>Conseillers Municipaux</b>
<b><u>Procuration</u></b>	:	Jean Luc ERB à Jacques MILLEY
<b><u>Présents</u></b>	:	<b>10</b>
		<b><u>Votants</u> : 11</b>

## DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

En application des dispositions des articles L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal désigne Monsieur Laurent KOBLER comme secrétaire de séance.

## ORDRE DU JOUR

- 1 Approbation du procès-verbal de la séance du 21 janvier 2008

### **FINANCES - BUDGET GENERAL**

- 2 Compte administratif de l'exercice 2007
- 3 Affectation des résultats de l'exercice 2007
- 4 Vote des taux d'imposition pour l'année 2008
- 5 Budget primitif de l'exercice 2008

## FINANCES - BUDGET ANNEXE EAU & ASSAINISSEMENT

6 Compte administratif de l'exercice 2007

## FINANCES - BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES VIGNES

7 Compte administratif de l'exercice 2007

8 Questions diverses

## **1 APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 21 JANVIER 2008**

Le procès verbal de la réunion du Conseil Municipal du 21 janvier 2008 est adopté à l'unanimité.

## **2 BUDGET GENERAL - COMPTE ADMINISTRATIF 2007**

(Rapporteur : Madame le Maire)

Le compte administratif 2007 fait état de l'ensemble des dépenses et des recettes de la commune et reprend les résultats de l'exercice 2006.

Les résultats sont les suivants :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses 2007	634.512,92 €	995.683,30 €
Recettes 2007	792.284,87 €	1.094.719,41 €
Excédent 2006 reporté		26.489,94 €
<b>Résultat de l'exercice 2007</b>	<b>157.771,95 €</b>	<b>125.526,05 €</b>
Résultat de l'exercice 2007	256.608,96 €	
<b>Excédent global de clôture</b>	<b>283.098,00 €</b>	

Après lecture du compte administratif, Madame le Maire se retire pour le vote,

Après en avoir délibéré, sous la présidence de Pascal BEAU, le Conseil Municipal, à la majorité huit pour / deux abstentions (Jacques MILLEY & Jean Luc ERB), décide :

- **d'approuver** le compte administratif du budget général de l'exercice 2007.

### 3 BUDGET GENERAL - COMPTE ADMINISTRATIF 2007 AFFECTATION DES RESULTATS 2007

(Rapporteur : Madame le Maire)

Madame le Maire propose d'affecter l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2007, à hauteur de 157.771,95 €, au financement de la section d'investissement (compte 1068 - excédent de fonctionnement capitalisé).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité huit pour / deux abstentions (Jacques MILLEY & Jean Luc ERB), décide :

- d'affecter le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2007, à hauteur de 157.771,95 €, au financement de la section d'investissement (article 1068) de l'exercice 2008.

### 4 BUDGET GENERAL - TAUX D'IMPOSITION ANNEE 2008

(Rapporteur : Madame le Maire)

Madame le Maire propose de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2008.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité huit pour / deux abstentions (Jacques MILLEY & Jean Luc ERB), décide :

- de fixer les taux d'imposition pour l'année 2008 de la façon suivante :

Taxe d'habitation	13,44%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	14,92%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	37,54%

### 5 BUDGET GENERAL - BUDGET PRIMITIF 2008

(Rapporteur : Madame le Maire)

Madame le Maire présente le budget primitif de l'exercice 2008 et l'illustre par un diaporama.

Globalement, le projet s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 1.546.683,00 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité huit pour / deux abstentions (Jacques MILLEY & Jean Luc ERB), décide :

- d'adopter le budget primitif 2008 en dépenses et en recettes au niveau du chapitre pour la section d'investissement (avec définition des opérations détaillées) et au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement :

	Recettes	Dépenses
Investissement	820.713,00 €	820.713,00 €
Fonctionnement	725.970,00 €	725.970,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1.546.683,00 €</b>	<b>1.546.683,00 €</b>

## 6 BUDGET ANNEXE EAU & ASSAINISSEMENT COMPTE ADMINISTRATIF 2007

(Rapporteur : Madame le Maire)

Le compte administratif 2007 fait état de l'ensemble des dépenses et des recettes de la commune et reprend les résultats de l'exercice 2006.

Les résultats sont les suivants :

	Exploitation	Investissement
Dépenses 2007	144.414,99 €	135.567,18 €
Recettes 2007	195.844,62 €	131.731,52 €
Déficit 2006 reporté		59.130,86 €
<b>Résultat de l'exercice 2007</b>	<b>51.429,63 €</b>	<b>- 62.966,52 €</b>
Résultat de l'exercice 2007	<b>47.593,97 €</b>	
<b>Résultat global de clôture</b>	<b>- 11.536,89 €</b>	

Après lecture du compte administratif, Madame le Maire se retire pour le vote.

Après en avoir délibéré, sous la présidence de Pascal BEAU, le Conseil Municipal, à la majorité huit pour / deux abstentions (Jacques MILLEY & Jean Luc ERB), décide :

- d'approuver le compte administratif du budget annexe de l'eau et de l'assainissement de l'exercice 2007.

